

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 8

Lausanne, le 12 Avril 1881.

XXVI^e Année.

SOMMAIRE. — L'administration pendant le rassemblement de troupes de la III^e division (*suite et fin*), p. 177. — Tir fédéral allemand à Munich en 1881, p. 181. — Nouvelles et chronique, p. 190.

L'administration pendant le rassemblement de troupes de la III^e division.

(*Suite et fin.*)

On était, en général, content de ce système d'alimentation. Dans le 12^e régiment seulement on a remarqué que les Oberlandais, habitués au lait, n'aimaient absolument pas la soupe du matin. Il serait désirable de donner à ces soldats : le matin, du café au lait; à midi, les subsistances extraordinaires, et le soir, à la fin de la manœuvre, une bonne soupe avec viande et légume.

On a pu se procurer partout du bois à un prix raisonnable.

L'avoine, ainsi que nous l'avons dit, fut tirée du magasin fédéral par l'intermédiaire de la compagnie d'administration. Le foin fut livré par les communes. La qualité des fourrages n'a donné lieu à aucune plainte. La livraison du foin par les communes, au sujet de laquelle on avait, au début, des craintes, a fort bien marché. Partout les autorités communales avaient pris des mesures pour que le foin pût être touché immédiatement à l'arrivée des troupes. Lorsque les écuries et le foin se trouvaient dans le même bâtiment, le foin n'était habituellement pas pesé. Les chevaux étaient fourragés simplement contre remise du bon de ration.

Pendant les manœuvres de division, les communes livrèrent 9534 rations de foin de 6 kilog., soit 57,204 kilog., ce qui, à 9 fr. les 100 kilog., fait Fr. 5,148 36

La même quantité de foin aurait coûté sur la place de Berne 6,292 44

Les frais de transport, de location de voitures et de chevaux, non compris la solde et les subsistances pour les soldats du train, auraient ascé à environ 3,000 —

Fr. 9,292 44

Si, de cette somme on déduit 5,148 36

On voit que l'on a réalisé une économie de . . . Fr. 4,144 08

Abstraction faite de la commodité et des avantages tactiques du système suivi, il en est résulté pour l'administration militaire un avantage très appréciable au point de vue financier. Il faut de plus considérer que l'argent versé n'est pas entré dans la poche de quelques spéculateurs, mais bien dans celles des propriétaires de foin, sans pour cela occasionner à ceux-ci des frais et des dépenses. Ce procédé a fait sur les populations et les autorités une impression qui, sûrement, ne sera pas sans utilité pour notre armée. Ceux